

■ **COOPERATIVE DE GARANTIES DE CONSTRUCTION DE L'UNION PATRONALE DU CANTON DE FRIBOURG,**

à Fribourg, Rue de l'Hôpital 15, CH-217-3535944-2. Nouvelle société coopérative. Statuts du 30.06.2006. But: assistance aux entreprises en leur procurant tous types de garanties pouvant être utiles au développement de leurs affaires, notamment en se portant garante envers leurs clients de la bonne exécution de leurs travaux de construction. Séparation: La société est issue de la scission de la société Coopérative de cautionnement des arts et métiers fribourgeois, à Fribourg (CH-217-0150154-7), dont elle reprend une partie du patrimoine. Selon projet de scission du 20.06.2005, la société reprend des actifs de CHF 491'040.— et des passifs envers les tiers de CHF 0.—, soit un actif net de CHF CHF 491'040.—, contre attribution aux membres de la la société transférante de 16'368 parts sociales de CHF 30.—. Organe de publicité: FOOSC. Comité: Mauron Gaston, de Fribourg, à Fribourg, président, et Repond Bernard, de Charmey, à Charmey, vice-président, tous deux avec signature collective à deux. Cotting Claudia, d'Ependes (FR), Tinterin et St. Ursen, à Senèdes, Jendly Bruno, de Düdingen, à Düdingen, Marti Jean-Jacques, de Tschugg, à Fribourg, Michel Christian, de Sâles, à Bulle, Roulin Hubert, de Treyvaux, à Rossens (FR), et Siggen Jean-Pierre, de Chalais, à Fribourg, tous six membres du comité, sans signature. Rouiller Georges, de Sommentier, à Fribourg, est nommé gérant, avec signature collective à deux.

Journal no 4417 du 20.10.2006
(03612808 / CH-217.3.535.944-2)